

ZOOM SUR « Le dossier du Mois »

Centre-ville : le cœur n'y est plus, par [MédiaChartres](#).



ENQUÊTE, (Par onze étudiants-journalistes du CUEJ de Strasbourg).

<http://cuej.info/mini-sites/coeurdeville/>

Pendant un mois, nous avons enquêté sur l'efficacité du programme **Action cœur de ville**, mis en place par l'État en 2018 pour revitaliser les centres des villes moyennes. Nous démontrons que les surfaces commerciales en périphérie ont continué à s'étendre dans 81% des communes bénéficiaires du dispositif parmi les plus touchées par la dévitalisation de leur Centre-ville. **Une contradiction dont les responsabilités incombent tour à tour aux élus locaux, à l'administration d'État et aux préfets.**

[Les élus, premiers responsables !](#)

Nous avons découvert que : plusieurs Municipalités utilisent les fonds publics et les outils mis à leur disposition par le dispositif gouvernemental pour mener des projets dans leur centre-ville, **tout en portant en parallèle des projets d'extension commerciale en périphérie.**

Après Action cœur de ville, la loi Élan de 2018 a complété l'arsenal à la disposition des Maires avec la création de conventions d'Opération de revitalisation du territoire (ORT). **Notre enquête révèle qu'en plus de ces exemples de « Mairies**

schizophrènes », une municipalité plus audacieuse que les autres – celle de Chartres – tente d'exploiter la souplesse de la convention ORT pour développer en périphérie un complexe commercial de 130 000 m², qui lui est refusé depuis plusieurs années.

Le laisser-faire des Préfets ...

Alors que l'État leur demande de participer à la préservation des centres-villes, les Préfets n'exploitent pas les outils en leur possession pour s'opposer à des projets allant à l'encontre d'Action cœur de ville, comme le révèle notre enquête. En effet, les représentants de l'État ont la possibilité de déposer un recours devant la **CNAC** s'ils considèrent qu'un projet commercial menace les actions menées en centre-ville.

Commission Nationale d'Aménagement Commercial



<https://cnac.entreprises.gouv.fr/>

Chartres | « L'Action cœur de ville tombe à pic » !

Par un simple jeu sémantique, le Maire remet sur la table un gigantesque centre commercial. Et le soustrait habilement aux garde-fous habituels.

Le programme Action cœur de ville pose un cadre, mais cela n'empêche pas certains élus de prendre des libertés. Nous nous sommes penchés sur le cas de Chartres, où le Maire a trouvé une faille dans le système. **Jean-Pierre Gorges** (sans étiquette, affilié à la droite), est soupçonné de vouloir travestir le dispositif Action cœur de ville, en l'utilisant pour relancer la construction d'un centre commercial

« éléphantinesque » en périphérie.

Ce projet, qui s'étendrait sur **80 000 m²** de surface de vente, est plus connu sous le nom de "plateau Nord-Est". Car il serait aménagé sur une partie des **250 hectares** de terrains militaires rachetés par la municipalité, à trois kilomètres au Nord-Est du centre historique de Chartres.

130 000 mètres carrés de surface commerciale pour le futur plateau nord-est



Le projet et l'existant, plateau Nord-Est.



**MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Après avoir mis le doigt sur une faille du système, le Maire de Chartres, qui vient de rempiler pour un quatrième mandat, se fera-t-il court-circuiter ? “**La question du périmètre des conventions ORT nous est remontée depuis quelque temps. Nous restons vigilants**”, glisse un autre responsable du Ministère de la Cohésion des territoires.

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/operation-de-revitalisation-de-territoire-ort#:~:text=Le%20p%C3%A9rim%C3%A8tre%20de%20la%20strat%C3%A9gie%20territoriale%20comprenant%20tout, repose%20le%20projet%20de%20redynamisation%20du%20c%C5%93ur%20d%E2%80%99agglom%C3%A9ration.>

Journalistes de l'enquête : Nicolas Arzur, Loana Berbedj, Hugo Bossard, Pauline Boutin, Victor Boutonnat, Emma Conquet,

Laurie Correia, Aïcha Debouza, Thémis Laporte, Benjamin Martinez, Julia Toussaint

Le « dossier du dessus » (1er volet), par [MédiaChartres](#), qui devrait résonner plus fort que les cloches de la Cathédrale

(...)



Yves Dubois